

# chat alors !



Pension Jeanne d'Arc  
Route de Beauvoir Challans  
85230 Saint-Urbain  
☎ 02.51.49.14.89  
[Chatalors1@gmail.com](mailto:Chatalors1@gmail.com)  
[www.chatalors.net](http://www.chatalors.net)

Madame, Monsieur

Notre association à bientôt 5 ans, et nous sommes heureux de vous faire part du fait que nous sommes reconnus d'intérêt général par la direction des finances publiques. De ce fait, tout don fait à l'association par un particulier ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable, et pour une entreprise assujettie à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, égale à 60 % pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. Concernant les legs, il suffit simplement d'indiquer dans un testament manuscrit l'adresse du siège social :

## Modèle de LEGS universel

Je soussigné(e)..... , institue pour mon légataire universel, **chat alors !** Pension Jeanne d'arc 85230 saint urbain tél 02.51.49.14.89 auquel je lègue en conséquence, la totalité des biens meubles et immeubles qui composent ma succession. Je révoque toutes dispositions testamentaires antérieures. (Dater et signer)

## Modèle de LEGS particulier

Je soussigné(e), .... Lègue à titre particulier à **chat alors !** Pension Jeanne d'arc 85230 saint urbain tél 02.51.49.14.89 tel bien meuble ou immeuble.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email :

Date de naissance

Date et Signature

Nous espérons que ces renseignements vous permettront de faire vivre notre association tout en allégeant votre fiscalité. Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez désirer et nous vous chat...luons cordialement.

Nadine CROCHET  
Présidente de Chat Alors !